Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 11 (1935-1936)

Heft: 8

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Allocution patriotique.
Distribution de prix pour fréquentation régulière des cours.
Fin officielle du cours de jeunes tireurs.

Notons encore que la Société Suisse des Carabiniers seconde généreusement les cours de jeunes tireurs en octroyant pour des résultats de 46 points et plus un insigne argent portant mention « Cours de jeunes tireurs S.S.C. » et délivre en outre pour des résultats de 19 points, 6 touchés, des mentions fédérales.

D'autre part, nous apprenons que la section de tir de la Colonie Suisse de Buenos-Aires organisera l'année prochaine un cours de jeunes tireurs sur les bases des règlements actuellement en vigueur chez nous, ceci tout à l'honneur du Président de cette active société.

Il est à espérer que les cours de jeunes tireurs deviendront toujours de plus en plus nombreux et qu'ils contribueront dans une large mesure au développement intensif du tir en Suisse. Lt. *Eimann.*

Documentation étudiée: Programme de tir 1934, Guide pour l'organisation de cours de jeunes tireurs; ordonnances et prescriptions sur l'instruction préparatoire 1928.

Petites nouvelles

Pour la formation des officiers d'état-major et des officiers supérieurs, divers cours sont prévus à nouveau pour l'année prochaine. Tout d'abord, un cours d'état-major général Ia d'une durée de 44 jours aura lieu, auquel 25 officiers de troupes seront appelés à participer. Il sera suivi d'un cours III pour les officiers supérieurs d'état-major général et qui durera trois semaines. Enfin, pour la première fois aura lieu l'année prochaine un cours de tactique supérieure, tel qu'il est prévu dans la loi de septembre 1934 sur la nouvelle réglementation de l'instruction. Ce cours sera également d'une durée de trois semaines et 25 officiers d'état-major, tous lieutenants-colonels, y participeront. Par contre, aucun cours pour les services derrière le front n'est prévu, mais bien un cours pour les officiers des services de transport, auquel 40 officiers seront convoqués, un cours pour les commandants de place avec 20 participants et un cours pour les officiers chargés du ravitaillement en munition avec 40 participants.

✱

La commission pour l'étude de la question de la réintroduction de l'examen pédagogique des recrues, réunie le 4 novembre, à Berne, a approuvé le programme de travail qui lui était soumis; elle a entendu des rapports présentés par plusieurs de ses membres et décidé de recommander aux autorités la réintroduction de ces examens. Elle a été unanime à estimer que l'ancienne procédure suivie dans ces examens et qui cherchait exclusivement à connaître les connaissances acquises à l'école ne pouvait plus être envisagée, mais que les futurs examens se feraient selon de nouvelles règles qui seront étudiées par tous les milieux intéressés.

✱

Dans son nº du 11 novembre dernier, le « Travail » a publié les lignes ci-dessous qu'il appelle modestement « mise au point », mais que nous qualifierons plus exactement de rétractation:

« Dans notre numéro du 3 octobre 1935, à propos du cours de répétition du régiment genevois, sous le titre ‚Un drôle de capitaine', nous avons publié un article concernant le capitaine Daniel, commandant la compagnie I/10; nous lui reprochions une sévérité exagérée et un manque de pondération dans les punitions. Nous lui reprochions d'autre part, que les troupes qui étaient sous ses ordres avaient été insuffisamment nourries, que les repas étaient mauvais et mal préparés.

Nous reconnaissons volontiers, à la suite de renseignements qui nous ont été donnés, que les reproches qui ont été adressés au capitaine Daniel étaient dénués de fondement.

En ce qui concerne la nourriture notamment, les hommes de la Compagnie ont au contraire déclaré qu'elle était satisfaisante en qualité et en quantité.

Nous déclarons retirer les reproches que nous avons adressés au capitaine Daniel et les accusations portées contre lui et nous lui exprimons nos regrets du tort que nous avons pu lui causer. »

Et voilà, le tour est joué!

Beaumarchais lorsqu'il créa le personnage de Basile dans le « Barbier de Séville » ne songeait point que la rédaction du « Travail » ferait sienne la devise de ce trop célèbre hypocrite: « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose! ... ».

✱

Selon les propositions qui ont été faites et à la suite des expériences effectuées avec les chars de combat, modèles d'essai achetés à l'étranger, la Suisse envisage sérieusement de doter notre armée de ces redoutables engins de la façon suivante: les 9 futurs groupes d'exploration des divisions recevraient 6 chars chacun, et les trois brigades légères 12 chars chacune, soit au total 90 chars de combat. Ces engins seraient fabriqués dans le pays et ainsi la plus grande partie des sommes consacrées à l'acquisition de ce matériel, serait versée à l'industrie suisse.

✱

Le budget militaire pour 1936 prévoit que les écoles de recrues de l'an prochain formeront environ 20,000 soldats de toutes armes, soit 750 cyclistes, 650 dragons et mitrailleurs de cavalerie, 4315 canonniers et conducteurs, 1205 soldats du service de santé, 500 soldats des subsistances, 420 chauffeurs du service automobile, 11,420 soldats d'infanterie y compris 1300 hommes des armes lourdes d'infanterie et 300 soldats du téléphone et signaleurs.

✱

Le budget militaire français établi par le Ministère de la Guerre pour 1936 comprend — garde mobile et gendarmerie y comprises — la somme de 6953 millions. Dans une comparaison entre les forces combattantes françaises et celles de l'Allemagne, le rapporteur sur les dépenses militaires a conclu que l'Allemagne dispose actuellement d'une armée effective de 1 million d'hommes, tandis que la France n'en totalise que 654,000.

✱

Le retrait aussi subit qu'inattendu du général de Bono — aujourd'hui maréchal — des opérations militaires italiennes en Abyssinie a causé partout une certaine sensation. On s'accorde en général à penser que le gouvernement de Rome espère, par cette substitution, activer l'avance de ses troupes qui s'est avérée aussi prudente que lente. Si l'on considère en effet que pendant le mois d'octobre, les Italiens n'ont franchi qu'une quarantaine de kilomètres, on peut se faire une idée des difficultés de tous genres que cette armée a rencontrées sur son chemin. Des hommes de guerre compétents l'ont affirmé: il est douteux que l'armée italienne puisse faire davantage dans l'avenir. A l'appui de cette déclaration, il convient de citer quelques chiffres: il faut à un corps d'armée normal d'une trentaine de mille hommes — et il y a environ 100,000 Italiens en Abyssinie —, 130 tonnes de vivres par jour pour les hommes et les animaux. En Italie, ce n'est rien: une quinzaine de wagons. Mais cela devient une obligation quotidienne écrasante quand on ne dispose que de moyens de transport sommaires. Un mulet de bât porte 100 à 120 kilogrammes utiles, c'est-à-dire sans compter son harnachement, ses vivres et les bagages de son conducteur. Le chameau porte de 120 à 150 kilogrammes. On voit déjà, sans aller plus loin et aborder d'autres facteurs (routes, munitions, saison des pluies etc. ...), que le problème du ravitaillement est une chose extrêmement complexe et vaste dans les conditions ci-dessus énummérées. Il semble bien qu'il ne faille pas chercher ailleurs la cause de la lenteur relative de l'avance italienne et que malgré le changement de commandement, on doive s'attendre à un ralentissement s'accentuant au fur et à mesure que les distances augmenteront et que les services de l'arrière seront plus difficiles à organiser.

C'est ce que ces prochains mois démontreront certainement.

✱

Du fait de l'exiguité de l'emplacement de Savatan, l'aménagement d'un centre de dressage pour chiens de guerre à Bex vient d'être décidé. On envisage cinq cours de dressage par année. Chaque cours réunira une quarantaine d'hommes qui effectueront de nombreux exercices d'entraînement pour se familiariser avec les chiens de guerre qui leur seront attribués.

Le centre de dressage, qui répond à une nécessité, sera placé sous le contrôle direct des Forts de Saint-Maurice. Le capitaine Liechti, de Savatan, et M. Albert Muller, de Chièvres sur Bex, tous deux spécialistes en la matière, sont d'ores et déjà tout désignés pour diriger cet important parc de dressage, le premier du genre en Suisse.

✱

La Suisse, même après la réorganisation de l'instruction militaire, est le pays où le temps de service militaire est le plus court. Un seul pays fait exception, c'est la Norvège, qui bénéficie toutefois d'une situation géographique éminemment plus favorable. La Suisse se distingue encore dans un autre domaine: c'est elle qui octroie la solde militaire *la plus élevée*. La situation actuelle des finances fédérales réclamant impérieusement que l'on épuise toutes les possibilités de compressions de dépenses, le Conseil fédéral a dû se résoudre aussi à envisager une *réduction* de la solde payée aux militaires.

Il convient à ce propos de rappeler qu'à côté de la solde payée dans les autres pays, celle de notre armée fait encore bonne figure. En France, par exemple, la solde convertie en monnaie suisse, est de 5 cts.; elle est de 10 cent. en Italie et d'environ 30 cts. en Belgique, tandis que le soldat suisse appelé aux cours de répétition touche, selon la nouvelle ordonnance, 1 fr. 30 par jour (juisqu'ici 1 fr. 50) et la recrue 70 cts. (jusqu'ici 80 cts.). Par ailleurs, le projet du Conseil fédéral prévoit les taux suivants: appointés fr. 1.50 (jusqu'ici fr. 1.80), caporal fr. 2.— (2.30), sergent fr. 2.50 (2.80), fourrier fr. 3.— (3.30), sergent-major fr. 3.50 (3.80), adjudant-sous-officier fr. 4.— (4.30). Les sous-officiers supérieurs sont ainsi relativement moins touchés, ce qu'on ne peut qu'approuver du point de vue de la situation des sous-officiers et de ceux qui aspirent. Parmi les officiers, la réduction de solde est la plus forte chez les 1ers-lieutenants et les colonels. Les taux suivants sont prévus: lieutenant fr. 7.— (jusqu'ici fr. 7.50), 1er lieutenant fr. 7.50 (8.50), capitaine fr. 10.— (10.50), major fr. 12.— (12.50), lieutenant-colonel fr. 14.— (15.—), colonel fr. 17.— (20.), colonel divisionnaire fr. 22.— (33.—), colonel commandant de corps fr. 27.— (38.50). Les colonnels divisionnaires voient ainsi leur solde réduite d'un tiers.

La réduction de la solde, prévue dans le programme financier complémentaire, produira une économie de près d'un million de francs. Les officiers y contribueront pour fr. 213,000.— en chiffre rond, les sous-officiers pour fr. 213,000.— également, les appointés et soldats pour fr. 372,700.— et les recrues pour fr. 173,000.—. Par rapport aux taux actuels, le soldat ne perdra que 13,3 % et la recrue 12,5 %.

Prode lontane

Affrontare l'esistenza in terre straniere senofobe malgrado l'apparente generosa ospitalità è realizzare l'alto valore ideologico ed intrinseco della propria Patria.

Lo svegliarsi lungi mille milia dal proprio paese è un vivido fascio di luce intensa che ci colpisce gli occhi assonnati, togliendoci la visione di ogni cosa esterna, non ci resta che rifugiarci interamente nell'intimità della propria anima che si eleva verso l'idealità pura. Dal posto in cui il destino volle collocarci viviamo in una malinconica ombra di rassegnata nostalgia, di una profonda solitudine cullata dal sogno che ha in se la visione nitida della Patria lontana. Il fragore della vita intensa, lo stridore di ruote, il rombo di martelli, l'orgasmo creato da innumere incertitudini, le ardue esigenze si annullano nel ricordo della propria terra e viviamo come se non esistesse altra vita oltre a quella del paese natio.

Anche per coloro sviati da stolte idee, aderenti puerilmente a certi partiti antisociali, antipatriottici, partiti pasciuti da misfatti, da paradossi, da soffismi, da slealtà continue da incoerenze multiple, propugnatori di irrealizzabili eguaglianze, araldi di libertà anarcoidi, tendenti a sopprimere nell'individuo ogni senso di responsabilità, di moralità, mirando ad instaurare un regime degradante in lotta civile, anche per questi fanatici che insensatamente come il genio mefistofelico non sanno che ripetere continuamente la negazione No, l'esilio, sia pur volontario, gli illumina l'errore in cui vissero e feconda nel loro cuore la reazione logica, mentre la loro mentalità traviata ritrova il giusto equilibrio. La Patria riprende i suoi sacri diritti, riaccquista il suo chiaro significato, l'incontestabile suo valore che gli si conobbe sui banchi della scuola.

I tentacoli della lotta per la vita, resa più penosa dalla lontananza di tutto quanto veramente si annida in fondo al nostro cuore, riaccende in modo strano l'amore messo a custodia di un nido di memorie che ci allaccia, più in fretta che non lo possa il pensiero, alla terra che ci fu culla rivelandoci la nostra natura vera spoglia da ogni spavalderia superficiale. Lo spirito tormentato da vane speranze si acqueta nel ricordo di quell'angolo quieto della casa paterna, e compie la sua trasfigurazione dovuta ad un sentimentalismo creatore, sentimentalismo purtroppo svalutato deriso dalle generazioni odierne che seppero cancellare dal loro frasario il *sentire!* Ed è perciò che l'uomo vaga coi segni di un mortale affanno generante l'odio, vive una vita inutile e tragica di cui ha perso la nozione di ciò che può essere od avere un valore reale.

Nel bel mezzo dell'assordimento in cui si è travolti, un sussurio sereno cullante come una nenia materna ci assopisce in un sogno che ci trasporta sulla nostra terra, sogno dal quale vorremmo eliminare ogni risveglio. Tale ricordo ci addormenta nelle nostre sofferenze misteriosamente, come misteriosamente si addormentano i bimbi nella braccia delle loro mamme.

A poco a poco si riesce ad essere lontani solo materialmente, la nostra anima ha imparato a vivere una doppia esistenza. Racchiusi in noi stessi, soli, abbandonati in mezzo a moltitudini che ci miconoscono rivediamo trapunta in oro ovunque posiamo lo sguardo la visione della Patria lontana. Patria, semplice parola che acquista allora uno strano significato sconosciuto e conosciuto per la prima volta veramente. E viviamo così tendendo le braccia verso un passato che inesorabilmente si annebbia, come poveri bimbi senza protezione nè conforto in una muta espressione di dolorosa rinunzia.

La Patria elvetica non è solamente l'idea sua politica, il suo governo; non è unicamente il suo bilancio commerciale nè l'influenza ed il prestigio internazionale di cui gode; non solamente le sue invidiabili istituzioni, la massa compatta e disciplinata dei suoi cittadini, il suo splendido ordinamento sociale, il perfetto funzionamento dei suoi servizi pubblici, nè la saldezza dei suoi istituti bancari. Non sono unicamente le saggie sue leggi di assistenze pubblica che allievano ogni miseria e rendono la vita respirabile e possibile. Non è tutto questo la Patria che si rinpiange. La Patria che si sogna è rappresentata dalle chiare vallate piene di sole, di verde, di pace, di vita agreste; le cime affascinanti elevate al cielo in una gloria di neve eterne e di sole splendente; sono le verdi pinete pavimentate di muschio marcato dall'orma leggera del cerbiatto. Sono le placide città scrupolosamente nitide tranquillamente adagiate sulle rive di quelle impareggiabili macchie glauche dei nostri laghi che seppero ispirare poeti ed artisti d'ogni nazione; sono le annose profumate foreste in cui la luce in mille colori ama scherzar coll'ombra. Sono i campanili rustici che forano l'esuberante chioma dei castagneti, i villaggi aprichi come nidi di passere solitarie chini sul precipizio quasi in ascolto alla musica inimitabile del baldo torrente che scende giovane dalle balze montane. Sono i viottoli modesti, selciati, macchiati di sole vivo che ci conducono sgomitolandosi fra casolari e campi indorati alla soglia della casa paterna, a quella soglia che un dì lontano abbiamo varcato lasciando dietro di noi immota e piangente una madre sulle cui labbra tremava una preghiera: Dio proteggi la vela che è partita sul mare! Su quella soglia ove il vostro fido cane vi ha guardato attonito partire che vi ha seguito sino allo svolto che vi tolse la visione di ciò che si ha di sacro sulla terra, la madre. Sono i cimiteri ove riposano coloro